



# Comment détruire le service d'éducation en 13 leçons ?



>DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES le SE-UNSA n'a pas cessé d'alerter la profession sur la "casse" du service public d'éducation organisée par les pouvoirs publics. De nombreux appels à la grève et/ou à actions (budget, carte scolaire, ...) ont été lancés sur ce sujet.

De (trop) nombreux collègues n'ont pas pris ces menaces au sérieux, certains nous accusant même d'être alarmistes inutilement, voire de "grossir le trait".

Aujourd'hui ceux-là même doivent s'en mordre les doigts !

Pour s'en tenir à l'objectif du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, le gouvernement a décidé de supprimer à nouveau 16000 postes à la rentrée 2011.

A cet effet, le ministère vient d'adresser aux recteurs et aux IA un guide de 13 fiches (voir sur notre site) leur indiquant comment "supprimer des postes" pour parvenir à cet objectif.

Quelques extraits édifiants !



## Premier degré

### Fiche 1. Augmentation de la taille des classes dans le premier degré.

La définition et l'utilisation des seuils d'ouverture et de fermeture de classes peuvent contribuer efficacement à une augmentation du nombre moyen d'élèves par classe.

### Fiche 2. Réduction des besoins de remplacement.

- [...] organiser [...] des sessions de formation continue en dehors des pics d'absence (automne et printemps) ou mieux, en dehors du temps scolaire (mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires). Par ailleurs, une piste d'optimisation du coût [...] réside dans le recours à des non titulaires en substitution à des titulaires pour assurer une part du remplacement, les non titulaires présentant une ressource plus flexible dont le rendement est proche de 100 %.

### Fiche 3. Baisse de la scolarisation des enfants âgés de deux ans.

- Il s'agit pour les académies de mesurer les gains en emplois qui peuvent être générés par une baisse de la scolarisa-

tion à deux ans lorsque celle-ci [...] ne correspond pas aux objectifs d'égalité des chances assignés à cette politique.

### Fiche 4. Sédentarisation des enseignants « hors la classe ».

Dans ce nouveau contexte, enseignement scolaire recentré sur les fondamentaux et aide personnalisée, la contribution des enseignants spécialisés des RASED doit évoluer.

Plusieurs scénarios doivent être examinés :

- 1- suppression des seuls maîtres G (non-remplacement des départs en retraite et affectation en classe) et poursuite de la politique de sédentarisation des maîtres E dans les écoles où la difficulté scolaire se manifeste le plus (sans économie);
- 2- suppression des maîtres G et des maîtres E ; pour ces derniers, il convient d'estimer quel est le besoin de maîtres E maintenus en « sumuméraires » dans les écoles, voire dans des structures ad hoc (milieu rural par exemple) ;
- 3- un troisième scénario intègre, en plus du scénario précédent, la mise en extinction des psychologues scolaires.

### Fiche 5. Intervenants en langue vivante et assistants étrangers dans le premier degré.

- Il s'agit pour l'académie d'examiner dans quelles conditions [ces] emplois [...] peuvent être supprimés sans nuire à la qualité de la formation dispensée aux élèves.



## Second degré

### Fiche 6. Évolution de la taille des classes au collège.

- L'augmentation du nombre d'élèves par division (ou groupes) fait partie des mesures destinées à optimiser l'utilisation des moyens d'enseignement sans dégrader les résultats des élèves. Il n'est pas démontré en effet que la taille des classes ait un effet probant sur la réussite des élèves.

### Fiche 7. Évolution du réseau des établissements

- Il s'agit pour l'académie d'entamer ou de poursuivre le dialogue avec les collectivités afin d'aboutir à la fermeture des petits établissements.

### Fiche 8. Réduction du volume des décharges dans le 2<sup>nd</sup> degré.

Reconnaître [l'] investissement [des collègues] sous forme d'HSA ou d'HSE et exceptionnellement sous forme de décharge.

### Fiche 10. Lycée général et technologique. Rationalisation de l'offre scolaire.

- Il s'agit pour l'académie de rechercher les gains potentiels liés aux conditions de mise en œuvre de la réforme du lycée, notamment à la rentrée 2011 qui sera déterminante pour le dimensionnement de l'offre scolaire par la suite.

### Fiche 11. Lycée professionnel : rationalisation de la carte des formations.

Le regroupement des divisions à effectif réduit sera recherché ainsi qu'une augmentation de la taille des divisions.

Face à un tel cynisme, chacun doit se tenir prêt pour les mobilisations à venir. Il ne s'agira pas de mobilisation menée pour obtenir des avancées mais pour éviter les régressions.

Une faible mobilisation donnerait le signe au ministère qu'il peut mettre en place son rouleau compresseur. Chacun d'entre vous doit bien comprendre également que l'action des organisations syndicales sera d'autant plus efficace qu'elles seront représentatives.

**Au SE-UNSA nous continuons à nous battre.**

**Pour que ce combat soit efficace, rejoignez-nous !**

